



MAPAL
21 Rue D'Eymoutiers
87220 Feytiat

Siret : 835 407 362 00010 - Code NAF 4532Z
N° TVA Intracom : FR21 835 407 362
SAS au capital 2 500 000 € - RCS Limoges

Service Pièces : 05 87 31 74 00
pr@mapa-limoges.fr
Comptabilité : 05 87 31 74 01
compta@mapa-limoges.fr
SAV / Transport / Retours : 05 87 31 74 01
sav@mapa-limoges.fr

LAVAYSSE AUTO
14 LE VEYROU
19120 ALTILLAC

AVOIR du : 31/01/2025
L.C.R. Echéance le : 28/02/2025
Magasinier : SERVICE BOX TVA :

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.		N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande	
01-1500772	12484							1740779	
Désignation			N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe €	Remise %	Prix unitaire net hors taxe €	Montant €
** BL 1740779 DU 31/01/2025 **									
Retour client sur facture initiale : 01-1486364									
Motif Retour [R3] Désistement client final									
MODULE CDE MOTEUR			9840566680	-1,00	4	96,87	25,00	72,65	-72,65
CLIMATISEUR									

Coupon à joindre à votre règlement		
N° Document	N° Client	N° Commande
01-1500772	12484	1740779
Echéance le : 28/02/2025		
31/01/2025		-87,18

CONDITIONS GENERALES DE VENTE
MODALITES DE PAIEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Les marchandises sont facturées au tarif en vigueur au jour de la passation de la commande. Lorsque le client est un professionnel en application de l'article L441-6 du code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, « égale à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur ») compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40€ (quarante euros) pourra être appliquée au client. En cas de contestations, le Tribunal de Commerce de notre Siège Social sera seul compétent. Toute réclamation doit être faite dans les huit jours après réception de la facture.
RESERVE DE PROPRIETE : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L621-122 du code de commerce. La vérification des marchandises par l'acheteur doit être effectuée au moment de leur prise en charge. Tout retour de produit doit faire l'objet d'un accord formel entre le vendeur et l'acheteur.
POLITIQUE DE RETOUR : Pour tout échange ou remboursement, rendez-vous dans votre magasin Mapal, 21 rue d'Eymoutiers à Feytiat, muni de votre facture. Vous disposez d'un délai de 14 jours à compter de la date de votre achat. Les produits devront être retournés propres, en bon état et dans leur emballage d'origine sans traces de montage (accessories et notices inclus).
Attention : les pièces à identifiants, pièces électriques et les organes de sécurité ne pourront être ni échangés, ni remboursés. Toute pièce consignée doit être retournée dans son emballage d'origine. Nous nous engageons à vous rembourser l'ensemble des sommes versées dans un délai maximal de 72 heures, dès réception des produits. Le remboursement peut être partiel ou total.

